Le Sancéen

Bulletin municipal n°39 - Printemps 2020

P.17 - Dossier spécial
Covid à Saint Julien

Le nouveau **conseil municipal**

Ville de Saint-Julien-les-Villas

Retrouvez-nous sur internet :

Ville de Saint Julien les Villas

saintjulienlesvillas.fr

Contact mairie

3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : 03 25 71 79 30

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h30
Mercredi :
8h45 à 16h30
Vendredi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h

- **Enfance**
  Le handicap, accueillir la différence/ 5
- **Solidarité**
  Téléthon / 6
- **Culture**
  Marotte et Cie / 10
  En avant la musique / 11
- **Citoyenneté**
  Les CMJ, acteurs de la ville / 12
  Le conseil municipal / 13
- **Dossier**
  Crise Covid-19 / 17
- **Sport**
  Gala féminin / 23
- **Finances**
  Le compte administratif / 26
- **Développement durable**
  De nouveaux arbres / 28
- **Social**
  Résidence de la Moline / 30
- **Cœur de vie**
  Travaux d'aménagement / 32

Une nouvelle mandature, de nouvelles ambitions

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars 2020. Une vraie victoire au premier tour avec 58% des suffrages exprimés. Je remercie chacun des électeurs qui s'est déplacé malgré le contexte de la pandémie. Il a fallu attendre un quart de siècle, pour voir la réélection d'une équipe municipale à Saint-Julien-les-Villas. Cela prouve la qualité du travail effectué depuis 2014 et la satisfaction des Sancéens.

Le 25 mai 2020, le Conseil Municipal, m'a réélu Maire de Saint-Julien-les-Villas et je l'en remercie. C'est un grand honneur qui m'est fait de pouvoir continuer à conduire les affaires de notre commune. Je poursuivrai ma tâche avec honneur mais aussi avec humilité et générosité. Je continuerai à être le maire de tous les Sancéens et avec ma nouvelle équipe nous appliquerons notre programme, nos engagements. Nous tiendrons compte des difficultés et des opportunités qui se présenteront. Nous serons à l'écoute de tous les Sancéens que nous voulons rassembler autour de nos projets.

Dans cet esprit, je m'engage dans un climat de confiance tant avec les membres du Conseil que de tous les administrés à faire un débat d'esprit positif respectueux de tous afin de conduire Saint-Julien-les-Villas vers un avenir serein dans un cadre verdoyant.

Le début de mandat sera la poursuite des actions avec le cœur de vie : la réfection de la rue Fernand Ganne et de la rue Jean Jacques Rousseau, l'élargissement du pont de l'hôtel de ville pour un accès piétons et vélos ; le développement du photovoltaïque sur plusieurs bâtiments communaux. Nous préparerons également les futurs travaux sportifs avec la création d'une nouvelle salle de gymnastique et le réaménagement du gymnase avec une restauration scolaire pour l'école Fernand Ganne. Nous élaborerons notre plan pluriannuel d'investissements comprenant nos 20 engagements.

Nous recruterons un responsable des services technique pour dynamiser et rationaliser les actions de nos agents dans les bâtiments, les voiries ou les espaces verts. Il préparera également nos projets structurants.

Jean Michel Viart
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de Troyes Champagne Métropole

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Jean Michel VIART
Conception et réalisation : Angélique Lespinasse
Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean-Marie Guyot, Jean Yves de Boudemange

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Rédaction : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Impression : Imprimerie Paton
Dépôt légal : 2e trimestre 2020

Des vacances au top du top !

Ce sont 55 enfants d'accueils de loisirs aubois qui ont passé un super séjour au chalet « Les Choucas » à Sixt de Fer à Cheval. Cette semaine de fin février, synonyme de neige abondante, a permis à des jeunes de découvrir les joies du ski et à d'autres d'enrichir leurs acquis dans ce domaine. Des après-midi ludiques (luge, promenade en raquette, concours de bonhomme de neige et construction d'igloo) et des veillées animées (escape game, loup garou, mercredi tout est permis) ont fait la joie de chacun. Les enfants sont repartis avec leur diplôme de progression en ski, remis lors de la traditionnelle boum de clôture.

19
jeunes sancéens

Bilan d'évaluation pour le projet éducatif territorial

Le PEDT, c'est le projet du territoire conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un document cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT ne se résume pas à l'organisation du temps scolaire retenu. Il décline les objectifs éducatifs, opérationnels mais aussi spécifiques à notre territoire. Le 13 février s'est déroulée la réunion d'évaluation du PEDT mis en œuvre depuis la rentrée de septembre 2017. En avril, la municipalité a proposé un projet reprenant les bases du PEDT et intégrant les volontés des parents et enseignants : 2 après midi dédiés au NAP : le jeudi pour Fernand Ganne et le vendredi pour Robin Noir, communes aux maternelles et élémentaires. Les conseils d'école ont donné leurs avis fin mai et le conseil municipal a approuvé ce nouveau PEDT qui débutera après validation du DASEN.

Les jeux olympiques s'invitent à Saint Julien les Villas

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, les petits sancéens ont participé, mercredi 4 février, à un après-midi « Olympiades ». Après une cérémonie d'ouverture voyant défiler les représentants de 10 pays, les enfants de maternelle et d'élémentaire ont pu défendre leurs couleurs lors de 10 épreuves physiques, de précision et culturelles. Ils ont pu, par exemple, s'initier au lancer de javelot et de poids, créer un hymne, faire du triple bond ou du sport chanbara.
La compétitivité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Tout l'après-midi s'est déroulé dans un fair-play digne des valeurs olympiques.

Le handicap : accueillir la différence

Le pôle enfance, jeunesse et sports a souhaité développer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques avec comme enjeu majeur l'accessibilité pour tous aux activités de loisirs.
Le vivre et agir ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité font partie des objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs. La réussite de ce projet passe par la rencontre des familles, la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé, la sensibilisation des enfants et de l'équipe d'animation.

Pour mener cette démarche, le service travaille en partenariat avec le pôle Ressource Handicap de l'Aube. D'autres partenariats sont envisagés : l'APEI, les associations "Des yeux et des mains" (sensibilisation et découverte de la langue des signes), "Valentin Hauy" (écriture Braille), "le chat" - club handisport troyen (pour découvrir le sport autrement).

Une malle pédagogique contenant des objets et des jeux ciblés autour du handicap auditif, visuel et moteur a permis aux enfants de se rendre compte des différences. Leur curiosité a permis des échanges riches, une découverte de vocabulaire, une autre façon de "voir la vie".
Lors d'un après-midi organisé en collaboration avec le pôle handicap, 18 enfants de l'élémentaire ont participé à trois ateliers autour du handicap.

Difficultés visuelles

Isabelle, éducatrice spécialisée à Chanteloup, explique la notion de déplacement quand on ne voit pas ou mal. Un bandeau est posé sur les yeux de chaque enfant pour expérimenter. Ces derniers sont déstabilisés : il ne faut pas de bruit, ils ont besoin de se concentrer. Elle explique qu'il faut préciser les choses et employer un vocabulaire précis pour orienter quelqu'un ou s'orienter.

Difficultés auditives

Camélia, éducatrice spécialisée à Chanteloup, explique aux enfants qu'il faut regarder tout le temps les personnes pour communiquer avec elles, pour pouvoir lire sur les lèvres. Elle signe et explique que pour communiquer avec les malentendants ou sourds, on peut apprendre la langue des signes. Les enfants essaient. Ils expérimentent aussi le monde des sourds en portant un casque sur les oreilles. Ils réalisent que c'est très compliqué… Beaucoup de questions viennent ensuite : *« Comment vivre tous les jours normalement quand on est sourd ? »*

Difficultés motrices

Les enfants essaient les fauteuils roulants : très difficile physiquement de tourner les roues avec les bras. Difficile aussi de passer par-dessus un obstacle ou tourner autour de quelque chose dans la rue. D'autres se proposent de pousser le fauteuil pour aider à se déplacer. Les enfants pensent aussi que quand on est en fauteuil, on ne va pas à l'école. Cet atelier génère beaucoup de remarques des enfants : "*Il faut de la force. Ça monte, ça descend, c'est dur*" dit Yohann. Certains nous confient : "*C'est trop bien !!! J'aimerais en faire tout le temps !*"

En parallèle, une réflexion sur l'aménagement des locaux est menée afin de penser et adapter l'espace pour accueillir les enfants dans un endroit chaleureux : mise en place de pictogrammes pour désigner les salles, création d'espace sensoriel permettant aux enfants de pouvoir s'isoler du groupe, d'apaiser l'agressivité.
Des formations seront proposées à l'équipe d'animation. La première sera sur le thème « enfant porteur de troubles autistiques » dispensée par une éducatrice spécialisée.

Les prochaines étapes pour l'ensemble des enfants et en parallèle des actions visant les professionnels de l'équipe d'animation sont :
- la visite de l'institut Chanteloup et un atelier jardinage avec les enfants de Gai Soleil.
- la création de pictogrammes pour identifier les salles.
- initiation à la langue des signes
- initiation à la langue braille
- une journée découverte handisport durant les vacances

Téléthon
Les associations sancéennes se mobilisent

La nuit du bad' au profit du téléthon

Organisée le vendredi 06 décembre par la Plume Sancéenne, sept terrains de badminton ont été mis à disposition des participants de tous niveaux et de tous âges même des novices.
Les joueurs se sont affrontés par équipe au cours de 49 matchs puis l'accès libre a été laissé jusqu'à 23 h 50.

Une belle soirée solidaire, conviviale et animée, tant sur les terrains que sur les abords où les participants (joueurs et non joueurs) dialoguaient et se restauraient dans la bonne humeur.

70 participants

490 minutes de jeu

Les 7h du Téléthon du Vélo Club Sancéen

Samedi 7 décembre s'est déroulée la 27e édition de cette manifestation alliant le sport et l'humanitaire, organisée par le VCS et le CCTS. Cette action est menée à bien pour collecter des fonds, financer la recherche et améliorer la prise en charge des malades. De 9h à 16h, les participants ont pu choisir entre plusieurs circuits : un circuit cyclo de 21 km , une balade pédestre de 4 km ou un parcours VTT de 15 km. La nouveauté cette année a été la mise en place de « La Ligne du Don 3637 » , qui a permis aux personnes qui ne pouvaient se déplacer de faire un don. La générosité des donateurs (participants et organismes divers) a permis de collecter 1 055 euros, qui seront intégralement versés à l'AFM Téléthon. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux nombreux bénévoles du VCS !

2e édition pour le périscolaire

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, l'équipe d'animation s'est à nouveau mobilisée pour faire participer les enfants. Madame Kramer, Coordinatrice Départementale de l'Association Française des Myopathies, est intervenue pour expliquer l'origine du Téléthon et présenter les actions menées depuis de nombreuses années. Elle a mis en avant que tous ces projets ne peuvent se faire sans argent. D'où la mise en place de cette journée de mobilisation en décembre, partout en France, pour récolter des dons et rassembler le plus possible de personnes avec des animations de toutes sortes (sportives, culturelles, etc.)

Une belle expérience qui a permis aux enfants comme aux familles de découvrir et d'être sensibilisés au monde du handicap et de la différence, des maladies rares et de la génétique. Visionnage de films et travail autour de ce sujet avec la création d'un livret. Ce dernier a été offert à l'établissement Gai Soleil pour pérenniser cette aventure et conserver une trace des objets fabriqués tout au long des séances (sculptures, peintures, observation au microscope, croquis autour du corps humain, etc.).

La manifestation du 6 décembre a été organisée par l'équipe d'animation en collaboration avec Madame Kramer.
Les animateurs de la MJC et du périscolaire ont donc proposé des stands de gourmandises et d'objets fabriqués par les enfants...
Une fresque réalisée pendant les NAP, en partenariat avec les adultes porteurs de handicap de l'institut « Gai Soleil », a décoré les murs de la cour de l'ACM l'après-midi du Téléthon.
Après-midi rythmé par diverses activités : danse, coiffure, maquillage, jeux en bois, défis trottinette, tir, capoeira… Une tombola est venue clôturer cette journée.

Une belle réussite grâce à tous les acteurs de cette manifestation : animateurs, enfants, familles et l'équipe de la MJC. Un grand merci, tout particulièrement aux commerçants de Saint-Julien-les-Villas qui ont été très participatifs et sans lesquels nous n'aurions pas pu récolter une si belle somme !

Rendez-vous en décembre 2020 pour un nouveau Téléthon

651
euros récoltés

« C'est Noël ! Enfin… presque »

C'est avec plaisir que la bibliothèque a accueilli Lucie Glinel et Delphine, qui ont fait patienter les spectateurs en attendant Noël. En effet, les deux intervenantes ont emmené les sancéens dans leur délire. Allez hop, de leur cabas sortent tout un tas de machins, des trucs qui font un peu penser à Noël, des histoires, des chansons… Si elles veulent, elles peuvent même s'amuser à être le Père Noël ! Pourquoi pas ? Et voilà, c'est déjà la fête !
Petits et grands ont bien profité de cette animation avant de terminer l'après-midi par un grand goûter traditionnel de Noël, composé de papillotes et de clémentines.

Calendrier de l'avent

Chaque soir, du 1er au 23 décembre, les enfants ont ouvert la porte du jour où se trouvait une surprise concoctée par nos associations. Certaines équipes se sont beaucoup investies avec des friandises, des danses, de la musique, des sketchs... Un plaisir pour tous les jeunes, venus très nombreux. Le 24 à midi, les participants ont accueilli le Père Noël avec sa hôte bien garnie et tout le monde a partagé le pot de l'amitié.
Merci à tous les agents qui ont œuvré pour que ce soit une réussite, merci à toutes les associations qui ont participé. Pour cette deuxième année le calendrier à été une réussite !

Marché de noël

Le traditionnel marché de noël s'est déroulé le week-end du 14 et 15 décembre. Des exposants diversifiés, des associations, des dégustations, etc. De quoi finir ses cadeaux de noël et tout cela dans les trois salles polyvalentes ! Beaucoup d'activités pour les enfants avec la calèche, les sculpteurs de ballons, les supers héros et bien sûr le Père Noël et ses friandises.
Merci à l'équipe culture et aux agents qui ont permis tout ça. Un très beau week-end qui a fait plaisir à chacun, alors à l'année prochaine !

Le carnaval des pirates

250 enfants et adultes se sont donné rendez-vous mercredi 19 février après midi à la salle polyvalente pour célébrer Carnaval, organisé par le CASC. La troupe de Choupette et Cacahouette a emmené les jeunes dans le monde de la piraterie grâce à des tours de magie, de jonglerie et autres animations. Le concours de déguisement a récompensé des enfants mais aussi une des séniors de l'EHPAD de la Moline présents. Le traditionnel goûter a conclu ce sympathique moment de partage.

Soirée marionnettes et tombola

De nombreux spectateurs ce vendredi 29 novembre à la salle polyvalente pour la soirée marionnettes.
En première partie, la suite des aventures du Chaperon bleu, création de l'association Marotte et Cie.
A l'entracte, le tirage de la tombola qui a permis à vingt enfants de gagner une marionnette/chaussette (marionnettes réalisées par l'association grâce au don de chaussettes de la société Tismail).
En seconde partie, le spectacle de la compagnie Ateliers Nomade, intitulé "Le porteur d'eau". Les enfants ont cherché la précieuse eau avec le " chameaulo", créature originale et monture très spéciale.

Rendez-vous le 30 octobre 2020 pour la prochaine soirée.

Thé dansant

L'association Saint Julien loisirs détente a organisé le jeudi 13 février 2020 son thé dansant qui a rencontré un grand succès avec Jean Baptiste Vaz.
En effet, les danseurs s'étaient tous donnés rendez vous sur la piste de danse de la salle polyvalente. Un après midi convivial et chaleureux. Prochain rendez vous en novembre.

Association sancéenne

Passion marionnettes et spectacles

Marionettes réalisées par les enfants durant les temps de NAP

Créée en 2008, Marotte et compagnie a pour but la découverte et la pratique des Arts de la Marionnette. L'association regroupe autour de Marie-Françoise Moreau, la présidente, quelques amateurs éclairés, désireux de faire de cette discipline un art à part entière.

Marotte et compagnie a réalisé en dix ans 4 spectacles tous publics ainsi qu'un spectacle adapté aux petits de la crèche. Ces représentations sont généralement données à différentes occasions : fêtes de fin d'année pour les communes du département, fête du Parc des Moulins, marché de Noël.
L'asso organise régulièrement des ateliers pour enfants :

- avec le centre UNESCO (devenu IMAJ : Institut Mondial d'Art pour la Jeunesse) dans le cadre de la manifestation annuelle "Graines d'artistes du monde entier",
- pour l'opération passeport/loisirs en juillet,
- pour les Nouvelles Activités Périscolaires (école élémentaire)

Panique dans l'atelier du Père Noël

Ainsi, le 19 décembre dernier, 8 enfants des ateliers NAP ont présenté leur spectacle de marionnettes intitulé « Panique dans l'atelier du Père Noël » devant les parents et les enfants du périscolaire. Grâce à Marotte et compagnie, ils ont imaginé la trame de l'histoire et réalisé les personnages à qui ils ont donné vie.
"*Un jouet trop curieux veut savoir s'il a été commandé. Il renverse alors la hotte du père Noël et toutes les lettres des enfants sont mélangées! Avec l'aide de la fée des nuages et de son doudou magique, il réussit à les remettre en ordre. Le père Noël va pouvoir faire la distribution de jouets.*"
Le spectacle a été suivi par la chorale marionnettes/chaussettes qui a entonné une chanson de vilains garnements qui auront " Que dalle pour NOEL ". Les spectateurs ont passé un bon moment et les acteurs ont reçu des bravos nourris bien mérités.

Animations pour petits et grands

L'association propose également des ateliers pour adultes, organisés ponctuellement et à la demande.
Ainsi, Marotte et compagnie est intervenue en maison de retraite, à la Croix Rouge pour des élèves en formation d'auxiliaire/puéricultrice, à la maison d'arrêt de Troyes où 8 détenus ont réalisé un spectacle complet.
Ces divers ateliers ont tous été appréciés des participants qui ont découvert les différentes techniques de fabrication et de manipulation.
Tous les deux ans l'association profite du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières, pour s'enrichir des différentes cultures de cet art si attachant. ●

En avant la Musique à la bibliothèque

Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque de la commune. Le 29 février après-midi a été organisée l'animation « En avant la musique », sur le thème des musiques du monde.

Kheira et Odile ont eu l'idée de cette animation après avoir suivi une formation à la Médiathèque Départementale de l'Aube l'année dernière.
Dans ce spectacle interactif, le public - composé d'enfants et de leurs parents - a dansé et ri au son des musiques de trois continents. Pour commencer la légende country les a entraînés jusqu'en Amérique du nord où ils ont dansé comme des cow-boys du Far-West. Puis direction le cœur des Balkans grâce au groupe Slonovski Bal (« Bal des Eléphants » en serbe) avec ses rythmes slaves et orientaux où nos participants se sont amusés à imiter la marche des éléphants. Enfin, ils ont terminé leur voyage sur une musique d'Afrique du nord , « Vava Inouva », une berceuse à deux voix composée par le chanteur Idir, que les enfants ont illustré d'une petite chorégraphie.
Chacun a joyeusement participé à ce moment privilégié. Parents et enfants ont été ravis de ce beau voyage musical et ont pu échanger leurs impressions autour d'un goûter offert à tous. ●

«En avant la musique» est une animation que la bibliothèque souhaite pérenniser. Nous vous tiendrons informés des dates des prochaines éditions.

Conseil Municipal Jeunes

Les CMJ, acteurs de la ville

Au cours de ces dernières années, le Conseil Municipal Jeunes a réalisé différents projets pour améliorer la vie des sancéens et des élèves dans les écoles.

Les CMJ ont décidé de mettre en place une boîte à livres. Cette boîte a été créée par les services techniques de la ville et installée à l'espace Grimont. Les jeunes conseillers ont posé de la lasure sur la boîte et ont décidé de l'emplacement de celle-ci. Elle permet à chaque personne se promenant dans le parc d'emprunter un livre et de le remettre en place ensuite. Toutes les personnes qui ont des livres qu'ils n'utilisent plus chez eux, peuvent venir les déposer dans la boîte.

Les CMJ s'occupent actuellement de différents projets comme la création d'une affiche « interdiction de fumer » devant les écoles. En effet, il a été vu lors d'un conseil que certains parents restaient devant les écoles et fumaient alors que la cigarette est dangereuse pour la santé.

Un concours va également être mis en place dans les différentes écoles élémentaires. Chaque classe va devoir créer deux affiches : une pour les ordures ménagères et une pour le tri sélectif. Les différentes affiches seront jugées par les CMJ en fonction de critères d'évaluation qu'ils auront établis et ils choisiront les gagnantes. Ce concours d'affiches doit permettre de faire prendre conscience aux enfants de l'importance de trier les déchets dans les écoles mais aussi dans la vie de tous les jours.

C'est pourquoi les CMJ ont déjà mis en place dans les différentes classes et salles périscolaires des pots permettant de récolter les fournitures scolaires usagées (feutres, stylos, bâton de colle…) pour ensuite les recycler.

L'affiche, réalisée à partir du dessin d'un des membres du CMJ, sera placée sur les différentes écoles de la commune.

Qu'est ce que le conseil municipal ?

Conseil Municipal

Elu tous les six ans, le conseil municipal s'intéresse à tout ce qui relève de la vie quotidienne des Sancéens et aux enjeux majeurs de l'évolution de la ville : éducation, jeunesse, urbanisme, voirie, environnement, emploi, accès aux droits et solidarité, santé, état civil, sécurité, citoyenneté, culture, sports, loisirs… Découvrons plus en avant le fonctionnement et les missions de ce groupe.

Le conseil municipal dispose d'une compétence générale sur l'ensemble du territoire communal. Il se réunit environ 5 à 6 fois par an et prend des décisions sous forme de délibérations et émet des vœux sur les sujets d'intérêt local ou national.

Quand le conseil municipal doit-il élire son maire et ses adjoints après les élections?

Suite aux élections municipales, la première réunion que doit tenir le conseil municipal nouvellement élu a lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche.

Qui convoque le nouveau conseil municipal?

C'est le maire sortant ou son suppléant. En effet, celui-ci doit continuer l'exercice de ses fonctions jusqu'à l'installation de la nouvelle assemblée.
Le maire sortant doit donc convoquer par écrit à son domicile chaque nouveau conseiller municipal au moins 5 jours francs avant la réunion.

L'élection des maires et adjoints nécessite-t-elle la présence de tous les conseillers municipaux?

Il suffit pour élire le maire et les adjoints que la majorité des membres du conseil soit présente.
Les conseillers municipaux absents le jour du scrutin peuvent voter par procuration.

Qui assure la présidence et le secrétariat de cette première séance ?

La première séance du conseil municipal est assurée par le doyen d'âge parmi les conseillers municipaux présents

L'élection du maire et des adjoints se fait-elle en séance publique ?

Oui ! La séance donnant lieu à l'élection du maire et des adjoints est publique. L'élection a lieu au scrutin secret à deux tours. Puis il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints qu'il entend créer pour la mandature en cours (30% de l'effectif légal du conseil municipal). Enfin, le conseil municipal élit les adjoints. Aussitôt élus, le maire et ses adjoints peuvent entrer immédiatement en fonction.

Comment sont arrêtées les indemnités de fonction du maire et des adjoints ?

Le nouveau conseil municipal doit prendre une délibération fixant les indemnités de fonction du maire et des adjoints

Faut-il adopter un règlement intérieur ?

Oui ! Adopté dans les six mois.

Quelle est la durée d'un mandat de maire ?

Le maire est élu pour six ans. De même pour les membres du conseil municipal.

A propos du budget communal, à quelle date le nouveau conseil doit l'adopter ?

La date limite est fixée au 15 avril en période de renouvellement du conseil municipal

Les commissions sont-elles obligatoires ?

Oui certaines !
- La commission d'appels d'offres
- La commission communale des Impôts Directs
- La commission de révision des listes électorales
- Le C.C.A.S.

Les élus se réunissent également au sein de commissions de travail thématiques qui émettent de simples avis.
Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux. ●

Trombinoscope du nouveau conseil municipal

1. Jean Michel Viart, maire
2. Patrick Grosjean, adjoint Politique de la ville / Sécurité et police municipale / Citoyenneté
3. Emilie Da Silva, adjointe Enfance
4. Jérémy Zwald, adjoint Urbanisme et Projets
5. Cathy Vienne, adjointe Finances
6. Michel Brouillet, adjoint Cadre de vie et services techniques
7. Gervaise Jouault, adjointe Associations
8. Thierry Joly, adjoint Social
9. Angélique Lespinasse, adjointe Communication / Protection environnement
10. Olivier Jouault, conseiller délégué Culture et Adolescents
11. Christine Joly, conseillère déléguée Petite enfance
12. José Vazquez, conseiller délégué Sports
13. Patrick Petitjean, conseiller délégué Affaires générales
14. Sabine Senecot
15. Beatrix De Boudemange
16. Isabelle Auguin
17. Henri Jotte
18. Olivier Lelièvre
19. Martine Jobé
20. Elise Briys
21. Steve Roussel
22. Fanny Busi
23. Julien Rocipon
24. Aurore Desmoutiers
25. Marc Moreau
26. Anne Spire
27. Daniel Picara
28. Denis Bonnet
29. Jean-Marc Weinling

Les différentes commissions

Finances et Affaires générales	Urbanisme et Projets	Cadre de vie et Services techniques	Enfance	Sport	Culture et ados
Vice présidents Cathy Vienne Patrick Petijean	**Vice président** Jérémy Zwald	**Vice président** Michel Brouillet	**Vice présidente** Emilie Da Silva	**Vice président** José Vasquez	**Vice président** Olivier Jouault
Gervaise JOUAULT Patrick GROSJEAN Jérémy ZWALD Michel BROUILLET Thierry JOLY Christine JOLY Martine JOBE Patrick PETITJEAN José VAZQUEZ Olivier JOUAULT	Patrick GROSJEAN Angélique LESPINASSE Henri JOTTE Patrick PETITJEAN José VAZQUEZ Julien ROCIPON Aurore DESMOUTIERS	Jérémy ZWALD Isabelle AUGUIN Henri JOTTE Olivier LELIEVRE Patrick PETITJEAN	Patrick GROSJEAN Béatrix DE BOUDEMANGE Isabelle AUGUIN Christine JOLY Fanny BUSI	Gervaise JOUAULT Patrick GROSJEAN Sabine SENECOT Michel BROUILLET Henri JOTTE Steve ROUSSEL Aurore DESMOUTIERS	Béatrix DE BOUDEMANGE Martine JOBE Elise BRIYS Emilie DA SILVA Steve ROUSSEL Fanny BUSI

Affaires sociales et personnes âgées	Citoyenneté et Politique de la ville	Petite Enfance	Vie associative	Protection environnement et communication
Vice présidents Thierry Joly	**Vice président** Patrick Grosjean	**Vice président** Christine Joly	**Vice présidente** Gervaise Jouault	**Vice président** Angélique Lespinasse
Gervaise JOUAULT Christine JOLY Martine JOBE Elise BRIYS Fanny BUSI	Cathy VIENNE Sabine SENECOT Angélique LESPINASSE Olivier JOUAULT Henri JOTTE José VAZQUEZ Julien ROCIPON	Cathy VIENNE Thierry JOLY Isabelle AUGUIN Fanny BUSI	Martine JOBE José VAZQUEZ Fanny BUSI Julien ROCIPON	Patrick Grosjean Béatrix DE BOUDEMANGE Olivier LELIEVRE Michel BROUILLET

La parole à Angélique Lespinasse, adjointe à la Communication et à la Protection de l'environnement

"Lors des élections du 15 mars 2020, les Sancéens nous ont accordé leurs confiances afin de poursuivre les aménagements et projets de la ville, perpétuer les actions déjà mises en place.
Cette période particulière donne un sens nouveau à ce qu'est un engagement public et nous permet de nous recentrer sur des valeurs importantes.
Je suis à la fois fière et consciente des responsabilités qui me sont attribuées.
Je prends mon rôle à cœur en tant qu'adjointe à la communication et au développement durable.
Cette position me permet de confirmer et de partager mes engagements personnels quant au développement durable.
Ayant déjà eu l'occasion de m'engager dans des associations; c'est l'opportunité pour moi de faire résonner ces valeurs à plus grande échelle afin de sensibiliser au maximum.
Je souhaite que saint Julien les villas prenne de l'ampleur, parler de ses commerçants, de ses événements, de ses associations qui permettent de faire vivre la ville.
Merci de nous donner l'opportunité de poursuivre nos engagements, encore une fois."

Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France"

La municipalité a donné rendez-vous aux sancénnes et sancéens le 5 décmbre dernier, rue de l'Egalité à 11h30. Patrick Grosjean - représentant le Maire - en présence de pompiers, des membres de l'UNC, de Jean Marie Guyot - président de l'UNAC, a lu le message de Geneviève Darrieussecq - secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées. Le dépôt de gerbe s'est fait accompagné par le président de l'UNAC.

75e anniversaire de la victoire du 08 mai 1945

C'est la 1ère fois dans notre histoire que cette cérémonie s'est déroulée à huit clos. Seules 3 personnes ont pu participer : le maire Jean-Michel Viart, Yves Rodique - porte drapeau « Anciens Combattants – Prisonniers de Guerre – Section Saint-Julien-les-Villas » et Patrick Grosjean 1er adjoint.
Cérémonie confinée, au cours de laquelle les gerbes ont été déposées par le maire. La Sonnerie aux Morts a retenti, suivie de la Marseillaise, chantée par les participants.
Pour cette journée exceptionnelle, la population a été invitée à "pavoiser fenêtre/balcon" pour manifester son attachement à cette commémoration.

Une cérémonie sous le signe de la restriction

La Journée Nationale de la Résistance a été célébrée dans la plus stricte intimité le mercredi 27 mai 2020, en présence de monsieur le Maire, accompagné de l'association nationale des anciens combattants (ANACR) présidée par Patricia Bizzari et le comité des anciens combattants présidé par Monsieur Jean-Marie Guyot.
10 personnes se sont réunies autour du monument de la résistance avec la participation du porte-drapeau, discours et dépôt de gerbes comme à l'accoutumée.

LES CONSEQUENCES DU COVID-19

Quelles ont été et quelles seront les conséquences de la crise du Corona virus sur notre économie, notre façon de vivre, notre commune ?
Cette pandémie dramatique a déjà changé nos vies ! Le confinement a obligé la municipalité à prendre des décisions pour protéger le personnel municipal tout en maintenant le service public.

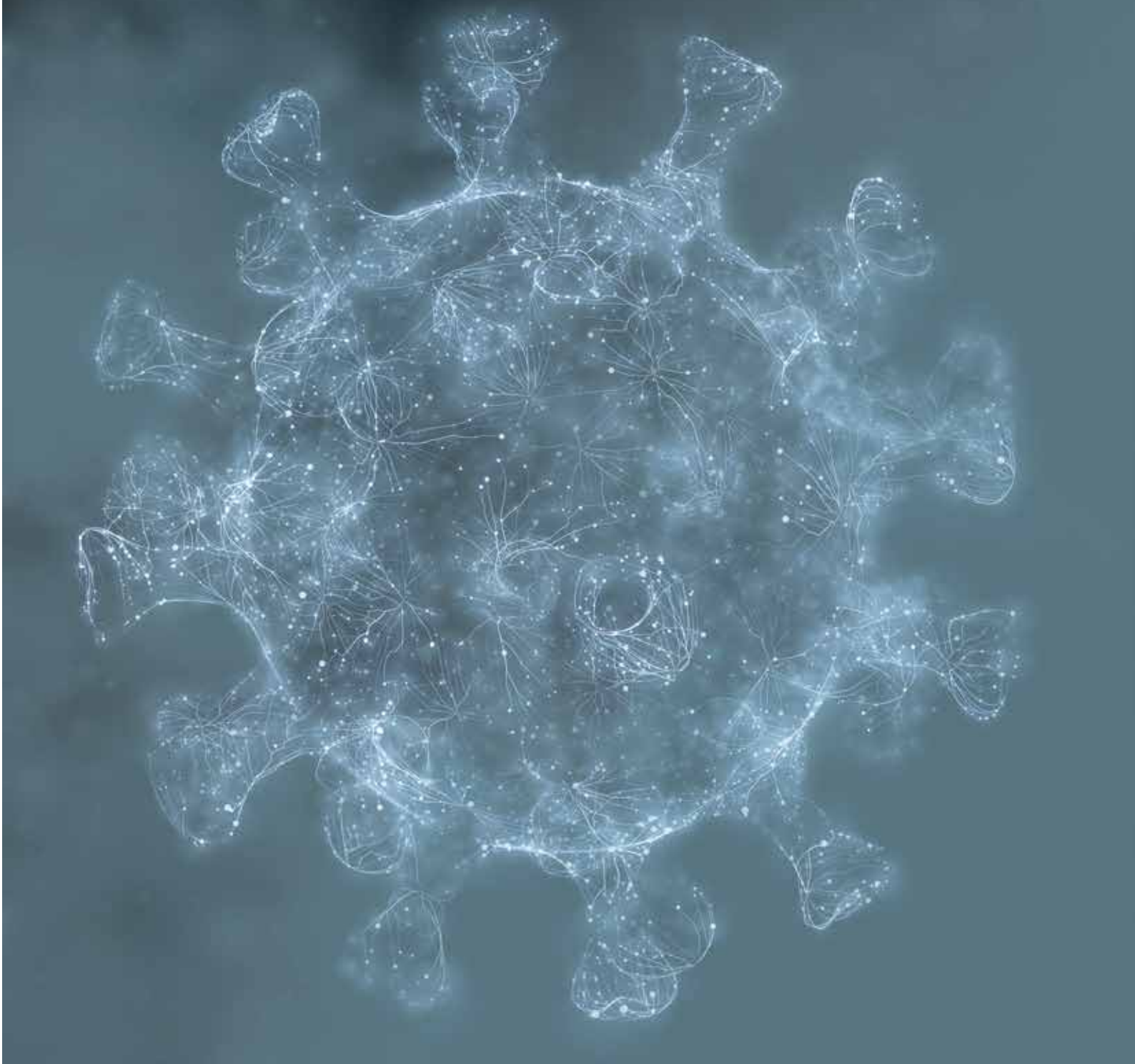

Le service public assuré pendant le confinement

6500
masques distribués

Espaces verts, petite enfance, enfance et mairie : comment se sont organisés les services pour maintenir un service minimum durant cette crise sanitaire ?

« Nos espaces verts et notre cadre de vie sont en première ligne des restrictions. »

Voilà ce qu'évoquait Michel Brouillet, adjoint au cadre de vie, sur le front depuis le debut de la crise. Avec un effectif restreint au service espaces verts, un minimum de fleurissement et de tonte ont été assuré. Le choix des massifs, des jardinières ou des zones tondues n'a pas été facile à définir. Mais ne soyons pas catastrophés car après cette crise, Saint-Julien-les-Villas aux "Trois fleurs" redeviendra vite la ville colorée que vous aimez.

Petite Enfance

L'équipe du multi-accueil "Les petits lutins" est restée en contact avec les familles par mail pendant toute la durée du confinement. Des diaporamas ont été envoyés afin de proposer des idées d'activités pour les enfants ainsi que des réflexions sur des thèmes de la petite enfance (la préparation à l'école maternelle, l'acquisition de la propreté,…). Cela a permis de garder un contact avec les enfants par le biais de vidéos et de photos du personnel qui ont pu être visionnées à la maison. Ces échanges ont été appréciés par les familles. Ces dernières nous ont fait part également de moments de vie avec leurs enfants pendant le confinement.

L'accueil familial du multi-accueil "Les petits lutins" est également resté mobilisé. Un enfant a continué d'être accueilli chez son assistante maternelle tout au long de cette période. Nous avons ensuite répondu aux demandes urgentes des familles. Progressivement ce sont 6 enfants chez 4 assistantes maternelles différentes et volontaires qui ont pu être accueillis.

Confinement, une nouvelle façon d'animer

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, un service minimum permettant l'accueil des enfants (3 - 12 ans) du personnel soignant a été organisé en lien avec l'éducation nationale dès le 17 mars dernier sur le site Fernand Ganne.

Les jours d'école, nous avons assuré le périscolaire du matin et du soir ainsi que le repas tiré du sac. Nous avons passé le relai aux enseignants pour le reste de la journée. Le mercredi, l'ACM a été maintenue.

Dans ce cadre, des masques, des gants, du gel hydroalcoolique ont été mis à disposition des agents municipaux et des enseignants.

L'encadrement a été assuré par roulement par l'ensemble des agents du service jeunesse (animateurs, ATSEM

La désinfection du mobilier urbain a été effectuée par zone par nos agents techniques. Le produit utilisé est préconisé pour ce type d'intervention avec une dilution maximale dans l'eau.

et animateurs sportifs). Les équipes étaient composées de 2 animateurs.
Un protocole particulier a été mis en place pour respecter les conditions sanitaires : désinfection régulière des jeux, des jouets, du matériel et des locaux.
Ce dispositif d'accueil a été maintenu pendant les vacances de Pâques. Des activités ont été proposées aux enfants : jardinage, jeux extérieurs, jeux de société, ping-pong, parcours de trottinette et activités manuelles tout en respectant les règles de distanciation.
L'objectif était de limiter les échanges et les contacts entre les enfants et les animateurs.
Nous avons aussi sensibilisé les jeunes aux gestes barrières notamment au lavage fréquent des mains.
Malgré ces règles strictes, l'ambiance est restée bonne et sereine. Tout le monde a gardé le sourire et l'accueil de loisirs a résonné des rires des enfants présents.

La mairie à l'écoute des sancéens

Les horaires de la mairie ont pu être maintenus grâce aux 10 agents qui ont assuré l'accueil en roulement. L'état civil, la gestion du cimetière, le courrier pour les domiciliations administratives, les réponses aux appels téléphoniques, la remise des passeports et cartes d'identité, la remise des sacs de tri sélectif ont été maintenu pendant la période de confinement.
La commune a mis en place la distribution de masques offerts par Troyes Champagne Métropole et fabriqués par les usines locales (Lacoste, Tismail et Chanteclair).

Un soin particulier pour nos aînés

1200 séniors de plus de 70 ans ont été recensés suite à la distribution des masques par les élus et les bénévoles. Environ 800 ainés ont été contactés téléphoniquement pendant la période de confinement par les agents de l'accueil pour prendre des nouvelles, les écouter ou encore proposer les services mis en place par la mairie. (cf encadré)

Un soutien aux commerçants

Monsieur Grosjean a assuré la gestion de la distribution des masques aux commerçants ouverts pendant le confinement, en lien avec Troyes Champagne Métropole.

L'épicerie sociale sur le front

Quatre bénévoles de l'association : Pascal, Fathia, Christine et Catherine se sont mobilisés afin de ne pas interrompre la distribution qui a lieu normalement deux fois par semaine. Pendant cette période, la distribution s'est faite une fois par semaine et plus de 40 familles ont été aidées. Nous remercions tout particulièrement les donateurs : le restaurant Poivre Rouge, les Restos du Cœur et la Banque Alimentaire pour toutes les denrées qui ont été collectées et qui nous ont permis de pouvoir subvenir aux demandes des personnes accueillies.

Services pour nos aînés durant le confinement

La mairie a donc proposé :
- l'aide aux courses, qui a profité à une vingtaine de personnes et a été assurée 3 jours par semaine au minimum (soit par commande via le drive, soit par récupération des listes de courses directement chez les ainés),
- le portage de médicaments en cas d'urgence et d'indisponibilité de la pharmacie,
- le portage des sacs de tri sélectif.

Un grand merci à Johanna pour sa disponibilité !

Une reprise protocolaire du service public

Le déconfinement nécessite la mise en place de protocoles sanitaires et de plans de continuité d'activités (PCA) pour le personnel communal. De quoi offrir un accueil sécurisé et rassurant aux usagers.

Les professionnels ont réfléchi aux dispositions générales à appliquer pour limiter les risques de contamination au quotidien (port du masque, lavage des mains plus fréquent, désinfection accentuée du mobilier, accueil des administrés à l'extérieur si possible…).
Toute l'organisation des structures a été revue pour assurer un maximum de sécurité en adaptant les recommandations ministérielles.

Pour chaque agent, des masques réutilisables ont été fabriqués par le chantier couture de solidarité emploi service, d'autres jetables ont été commandés et des visières ont été fabriquées localement et offertes à la mairie.
Une formation « gestes barrières » a été dispensée à tous les agents communaux par Isabelle Auguin, conseillère municipale et Elodie Bricaire, directrice de la petite enfance, deux professionnelles de la santé.

Services techniques

Le PCA prévoit notamment les prises de poste en décalé et le changement de tenue sur le lieu de travail. La journée continue est à privilégier, 4 personnes maximum dans le réfectoire pour les temps de repas, port de masque obligatoire dans les véhicules et désinfection à chaque changement de conducteur.
Les équipes espaces verts et bâtiment ont repris le travail dès le 11 mai.
Nos amis Gadget et Glouton, les taureaux, sont arrivés en renfort après le déconfinement pour soutenir nos équipes espaces verts.

Enfance

Une longue réflexion a permis la mise en place de protocoles sanitaires de retour à l'école avec la validation de l'inspection académique.
« 150 petits Sancéens ont repris le chemin de l'école après 7 semaines confinés chez eux dès le 12, 14 et 18 mai selon les classes. Nous pouvons lire sur leurs visages la joie de retrouver leurs camarades et professeurs. Salutations particulières à tous les acteurs de l'éducation qui ont su les accompagner, les accueillir et les soutenir en toute sécurité. » nous rapporte Emilie Da Silva, adjointe au scolaire.

Petite enfance

La difficulté est d'assurer une sécurité sanitaire à tous et de préserver une qualité d'accueil pour les enfants qui ont besoin avant tout de contacts et de sécurité affective. Des protocoles d'accueil permettent de définir les nouvelles règles à appliquer par les professionnelles et les parents. L'ensemble des professionnelles du multi accueil était disposé à accueillir les enfants dès le lundi 11 mai.

Accueil mairie

Le PCA prévoit que, du 11 mai au 09

juin, l'accueil du public n'est assuré que sur rendez-vous et l'accueil téléphonique est privilégié : 03.25.71.79.30.

Épicerie sociale

A partir du 3 juin et avec le retour d'autres bénévoles, la distribution des denrées se fera à nouveau sur deux jours, le mercredi et vendredi de 14h à 15h30.

Culture

La bibliothèque reprend doucement pour vous permettre à nouveau d'emprunter et de rendre vos ouvrages. Tous les emprunts en cours ont vu leur date de retour prolongée jusqu'au 30 juin. Depuis le mardi 9 juin, vous pouvez de nouveau emprunter les livres présents physiquement dans notre bibliothèque municipale. Pour ce faire, vous pouvez réserver par mail ou par téléphone les ouvrages que vous souhaitez prendre, et un rendez-vous vous sera fixé par téléphone pour venir les récupérer en drive. Nous avons mis en place un service de retour sans contact 24h/24 via une trappe au pied de la porte de la bibliothèque. Les livres retournés sont ensuite conservés en quarantaine avant d'être désinfectés et remis en circulation. Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur le site internet de la mairie ou sur le nouveau compte facebook de la bibliothèque.

L'école de musique municipale ne reprendra pas de cours physiques avant le mois de septembre. Les cours continuent d'être assuré en visioconférence. Nous travaillons sur la mise en place d'un protocle de reprise pour les cours pour le mois de septembre si le virus circule toujours.

Les événements culturels comme la fête de la musique, le 14 juillet ou le beau dimanche sont reportés à l'année prochaine.

Une description de l'offre d'accueil pour les plus petits est disponible sur le site de la ville. Les inscriptions au Multi-accueil Les petits Lutins sont possibles en contactant Mme Bricaire Elodie, directrice.
Mail : multi.accueil@saintjulienlesvillas.fr
Tel : 06.75.21.42.10

Première sortie de saison par le VCS

Le 15 février de nombreux cyclotouristes ont participé à la première épreuve des ballades sancéennes. C'est sous un soleil printanier que les participants ont réalisé un parcours très roulant, sans grande difficulté, dans la vallée de la Seine.

55 kilomètres

293 participants

Le TIC de basket du Grand Est

200 joueurs

Du 26 au 29 février, le gymnase Ganne a accueilli le Tournoi Inter Comités de basket, organisé par la Ligue Régionale du Grand Est et réservé aux jeunes filles et garçons de 13 – 14 ans (U13 et U14).
La région Grand Est englobe dorénavant les anciennes ligues d'Alsace, Champagne-Ardennes et de Lorraine, constituées par 10 départements. Ainsi, pendant quatre jours, les délégations départementales, composées de 17 équipes de douze joueurs ou joueuses chacune, ont disputé toute une série de rencontres inter comités, sans classement final. L'objectif de ce tournoi est de détecter et de suivre régulièrement l'élite régionale de jeunes pratiquant le basket en compétition. C'est aussi l'occasion de parfaire la formation des jeunes arbitres qui ont dirigé toutes les rencontres. C'est la première fois que la Ligue régionale Grand Est organise un TIC de cette envergure à Saint-Julien-les-Villas. Et c'est sans aucun doute une première bien réussie !

Derby aubois de handball : un match nul précieux pour Rosières Saint Julien Handball

La 16e journée de championnat a opposé deux clubs aubois de 2nde division : RSJH et Sainte Maure. Les joueuses locales ont eu du mal à rentrer dans le match et les tigresses de Sainte Maure ont pu effectuer un départ en trombe. Mais nos joueuses ont finalement entrepris une belle remontée avant la pause. En seconde période, les gazelles avec une défense plus coriace et une meilleure finition, ont finalement rejoint leurs adversaires au score. Ce match nul permet à l'équipe de RSJH de se maintenir à la 10e place (sur 12), très importante dans la lutte pour le maintien.

Super gala de sport féminin

Afin de promouvoir le sport féminin de haut niveau dans le cadre de « Terre de jeu », les clubs de basket de Sainte Savine et de handball de Rosières Saint Julien ont conjugué leurs efforts pour nous offrir un superbe spectacle.

En début d'après midi de ce 15 février, des tournois de mini-basket et mini-hand inter quartiers féminins on été organisés. On constate alors que l'apprentissage débute de bonne heure. En effet, les clubs formateurs prennent les jeunes en charge pour les amener progressivement à la compétition.
Mais l'événement de la journée a été les deux recontres de championnat national dans les deux sports représentés ce jour.

Sainte Savine Basket bat Thouars

L'équipe locale, qui évolue en Nationale I, a rencontré celle de Thouars. Les panthères savinniennes se devaient de gagner ce match pour entretenir l'espoir et retrouver la confiance après la défaite à Geispolsheim (Alsace). Les joueuses renouent donc avec la victoire au terme d'une rencontre a deux faces.
Dominatrices pendant toute la première mi-temps, bonnes en défense, très adroites et efficaces à trois points, elles arrivent à un avantage substantiel avant la pause.
Mais au cours du 3e quart temps, l'équipe savinienne a connu une inexplicable décompression qui a permis aux lorraines d'effectuer un laborieux come-back et de réduire l'écart final à 67-56.
Une bien belle victoire au goût d'inachevé.

Rosières Saint Julien Handball surclasse Flavigny

RSJH évolue en Nationale 2, et a reçu Flavigny pour cette 14e journée de championnat. Une rencontre très importante pour les deux équipes qui ont besoin impérativement de points pour assurer leur maintien. L'enjeu était grand et la tension très palpable en début de rencontre.
Flavigny a entamé le match avec détermination et efficacité. Mais la défense locale est montée en puissance et a permis peu à peu à l'équipe de s'affirmer. Les locales sont revenues au score pour prendre l'avantage à la pause.
A la reprise, un sursaut des visiteuses conjugué à une soudaine impuissance des auboises, leur a permis de reprendre l'avantage. Mais une fois encore, grâce à la solidité retrouvée de leur défense, les sanceo-caillotines ont pu juguler les velléités de Flavigny, pour s'imposer à la fin.
Les sanceo-caillotines, bien que toujours relégables, ont gagné le match qu'il ne fallait surtout pas perdre. Elles ont fait énormément plaisir à leur public qui n'a pas ménagé ses encouragements. Succès mérité et surtout, un espoir pour la suite du championnat dans l'optique du maintien. ●

AVEC VOUS SAINT JULIEN

Un bulletin municipal en Mai ou en Juin, pourquoi pas !
Mais compte-tenu de la situation sanitaire et du confinement dans lequel sont plongé notre pays et notre commune, confinement dont la conséquence est la non mise en place du nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars dernier. Que vous dire ? A ce jour nous ne savons pas ce qui va être présenté dans ce bulletin. Nous souhaitons que celui-ci soit tout ou partie consacré aux décisions prises par le Maire dans le cadre de la gestion du confinement et aurait pour mérite de tenir informé les Sancéennes et Sancéens de ce qui a été fait pour leur sécurité mais aussi pour la gestion de leur quotidien quelque peu bouleversé ! Néanmoins nous en profitons pour vous rappeler la situation de notre municipalité : le dernier conseil municipal date du 16 décembre 2019 ! Le Maire n'a pas jugé nécessaire de tenir un conseil municipal avant les élections ce qui nous aurait permis de traiter les affaires courantes concernant le fonctionnement de la commune. Beaucoup de municipalités de l'agglomération l'ont fait afin de présenter le budget primitif. NON il n'en a rien été à St Julien ! Ainsi un premier trimestre sans conseil ni délibération ! Les élus que nous sommes n'avons, à ce jour, 27 avril 2020, aucune information sur la situation administrative et financière de notre commune, voilà la réalité. Souhaitons ne pas avoir de mauvaises surprises au cours des prochains mois. Situation amplifiée par la mise en place du confinement, qui de ce fait, ne nous permet pas de savoir au moment où nous écrivons cet article quand va être installé le nouveau conseil municipal puisque c'est l'Etat qui le décidera...
En cette période si particulière et inédite pour notre pays, nous espérons que vous allez le mieux possible et que cela est supportable pour vous et vos proches. Nous avons une pensée émue pour les familles touchées par cette pandémie et en particulier pour la famille de Monsieur Denis Godet emporté fin mars par cette maladie.

Nos remerciements : Aux électeurs Sancéens qui nous ont donné leur confiance pour nous permettre de siéger pour les 6 ans à venir. Nous restons bien entendu à leur disposition afin de relayer toute interrogation quant à la gestion financière, sociale, etc. de notre commune.
Nos remerciements : A toutes les personnes qui se relayent pour aider nos Aînés sans oublier les personnes isolées et aux agents municipaux qui malgré cette situation exceptionnelle assure l'entretien, la sécurité de notre commune et sa gestion administrative.

Article écrit le 27 avril.
Marc Moreau
Anne Spire

ENSEMBLE AUTREMENT

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.

SAINT JULIEN À GAUCHE

Les élections municipales se sont déroulées dans un climat anxiogène qui a sans doute dissuadé certains électeurs de se déplacer. Toutefois il semble impossible de dire quels sont les candidats qui ont été lésés par cette abstention supplémentaire. Mais le taux d'abstention doit nous interroger sur notre capacité à intéresser nos concitoyens à la vie de notre commune.

Et donc il nous semble surréaliste de remettre en cause la victoire de la liste menée par Jean-Michel VIART. Nous ne nous associerons pas à ce type d'initiative.

Par contre il sera intéressant de se demander comment on a pu maintenir ces élections alors qu'on savait que la pandémie était en phase ascendante….(Nous parlons là des responsables politiques nationaux, localement tout a été fait pour que les élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles).

Nous tenons à féliciter tous les Sancéens qui ont soutenu notre liste. Nous nous efforcerons d'être à la hauteur de la confiance qu'ils nous ont apportée, en continuant d'être une opposition constructive, soutenant les projets allant dans le sens de l'intérêt général et critiquant ceux s'en écartant. Malheureusement le nouveau Conseil municipal n'a pas encore pu être installé, et le débat budgétaire risque fort d'être escamoté. Plusieurs candidats avaient réclamé qu'il ait lieu avant les élections, ce qui est impossible. Ne sachant pas qui va être élu, comment discuter d'orientations budgétaires ?

Le confinement a été une épreuve pour tous, mais le déconfinement risque d'être plus compliqué encore à gérer, car il va reposer sur notre vigilance individuelle. Il va donc falloir que chacun apprenne à vivre autrement, faute de quoi nous allons vivre de nouveaux drames.

Il sera ensuite temps de faire le bilan et d'interroger les responsables sur leurs actions….Prenons le temps d'étudier les choses et faisons tout pour que la pandémie ne reparte pas de plus belle dans quelques semaines…

L'essentiel va être maintenant de relancer l'activité sans mettre en danger les personnes qui travaillent. Cela vaut pour les commerces comme pour les entreprises ou la Mairie. La priorité doit être d'assurer la sécurité sanitaire de chacun. Ainsi les services municipaux ont tourné au ralenti et nos espaces verts se sont dégradés. Nul doute que les employés municipaux vont avoir à cœur de lancer rapidement les travaux d'entretien qui n'ont pu être effectués durant ces 2 mois.

La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de travailler rapidement sur les mobilités douces ; derrière ce vocable barbare se cache une idée simple : l'ère de la voiture reine est révolue, il va falloir adapter la ville aux bicyclettes et repenser différemment les espaces dédiés à chaque type de véhicule.

Le confinement a été l'occasion de nouvelles solidarités mais aussi l'occasion de voir réapparaître les vieux réflexes de délation ….Espérons que le sens du vivre ensemble saura prendre le dessus …

Toute notre vie sociale a été arrêtée pendant 8 semaines, prenons le temps de redémarrer doucement et nous prendrons ensuite des initiatives pour garder le contact avec vous.

Impossible de terminer ce billet sans avoir une pensée pour la famille de Christian CARNEY qui s'est éteint pendant cette période. Nous sommes de tout cœur avec vous…

Terminons enfin par un mot plus gai : Comment ne pas être en admiration devant le courage de tous ceux qui ont permis d'assurer une vie agréable pour les autres, que ce soit les personnels soignants ou les employés des maisons de retraite, les éboueurs ou les caissières de supermarché. Chapeau bas pour votre courage…..

Jean-Marc WEINLING
au nom de St Julien à Gauche.

Le compte administratif 2019

Le Compte Administratif 2019 du budget principal

Fonctionnement courant

Le résultat de fonctionnement de l'année 2019 est en positif avec 1,3 million de capacité d'autofinancement. Poursuite de la baisse des consommations énergétiques : 38% en 6 ans.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse à 6 103 945 € contre 5 787 554. Elles se justifient pour moitié par une subvention exceptionnelle du budget de fonctionnement vers le budget annexe de 220 000 €. En effet, les subventions reçues pour le Canal Sans Eau ne peuvent intégrer le budget annexe et sont dans le budget principal, ce qui déséquilibre le budget annexe que cette subvention vient rééquilibrer.

Les charges à caractère général reviennent au niveau de 2017 après la baisse de 2018, à 1 379 482, il faut noter :

- La baisse continue des énergies électriques et gaz avec 257 527 € contre 385 086 € en 2013 soit 38% de baisse. Les investissements en économies d'énergie portent leurs fruits et ceux malgré une hausse de plus de 30% du gaz en 2019. Nous poursuivrons nos efforts en 2020 avec la génération d'électricité dans les nouvelles salles d'activités à Robin Noir
- Les prestations de services augmentent de 5% pour un montant de 237 379 €. La raison principale est l'augmentation de la fréquentation de la restauration scolaire. Le nombre de repas augmentant, les coûts suivent.
- Les frais de télécommunications se stabilisent à 39 709 € contre 43 001 € en 2019 avec la volonté de réduire le nombre de lignes de téléphones mobiles.

Les frais de personnel augmentent de 1,2% en 2019 après une baisse de 1,4% en 2018. La maîtrise des dépenses se poursuit sachant qu'elles représentent 66% des dépenses réelles de fonctionnement.

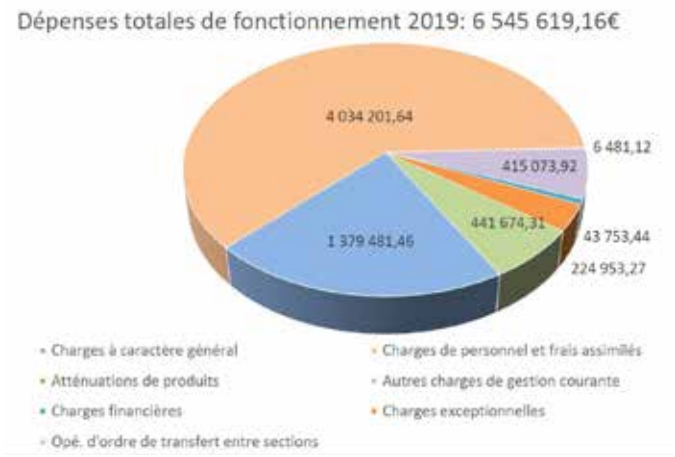

Progression des recettes de fonctionnement à 7 413 299 € dont 337 427 € de recettes exceptionnelles de CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) suite aux investissements pour les économies d'énergie.

La baisse continue des dotations de l'État depuis 2014, se poursuit encore cette année avec une DGF à 816 474 € contre 827 144 € en 2018 et 1 247 128 € en 2013. Malgré cela, nos recettes s'améliorent avec les impôts et taxes à 4 600 152 € contre 4 487 588 €.

Il faut noter également une forte montée des droits de mutation sur l'année 2019 avec 233 981 € contre 198 293 € en 2018, représentant des ventes de biens plus importantes sur l'année.

Grâce à une bonne gestion de nos services enfance et petite enfance, les aides de la CAF augmentent à 606 186 € cette année contre 571 999 pour 2018.

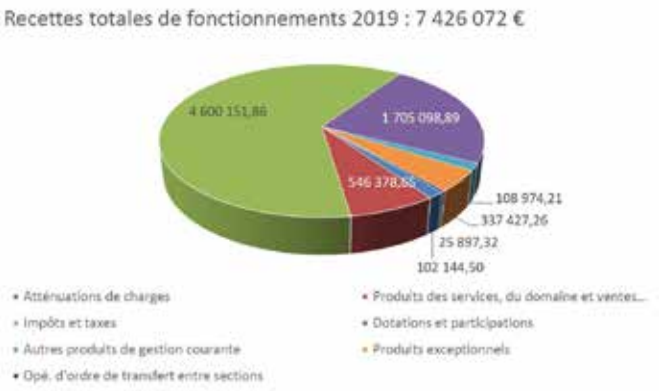

Résultat du budget de fonctionnement 2019 : Maintien des excédents à hauteur de 880 466€.

Si les dépenses augmentent les recettes également ce qui permet de conserver un résultat satisfaisant et nous permet d'avoir une Capacité d'Auto Financement à 1 309 354 € certes inférieur à 2018 : 1 509 433, mais supérieur à 2017 : 1 031 872. Cette marge sera bien utile pour alimenter le financement de nos investissements de 2020.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de résultat depuis 2013 avec la dynamique des recettes et des dépenses.

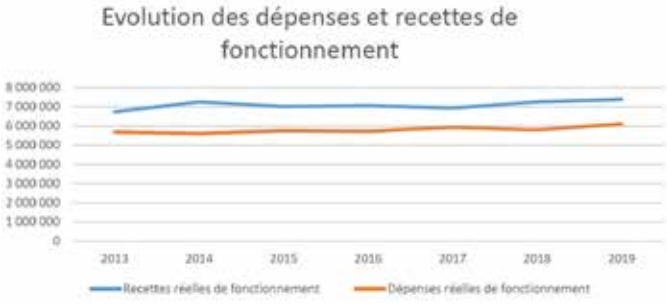

Des investissements importants en 2019 :
Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4 390 146 € contre 2 405 230 € en 2018 qui illustrent la concrétisation des projets : restauration scolaire (1 002 406 €), Maison de Santé (882 099 €), voiries Ronsard, Corneille, Molière, Chenier (686 587 €), économies d'énergies (386 585 €), Coeur de Vie (300 766 €), Maison de l'Hôtel de Ville (200 573 €).

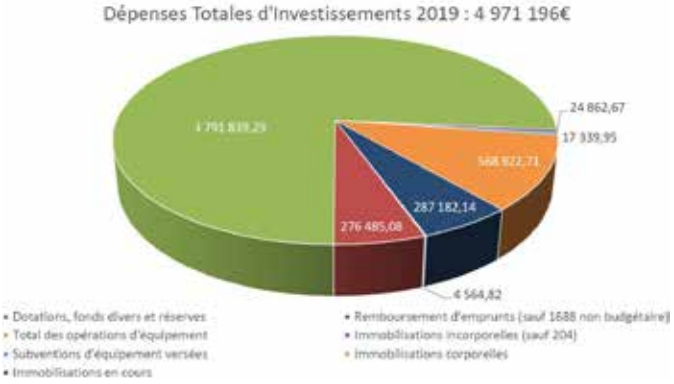

À dépenses exceptionnelles, recettes exceptionnelles 2 538 261 € de subventions dont 1 232 094 € reçus en 2019 venant du Grand Est, du département de l'Aube, de l'État, de Troyes Champagne Métropole. Pour financer la maison de santé, un emprunt de 657 000 € a été sollicité. Il sera remboursé par les loyers des professionnels de santé. L'équilibre est obtenu avec le FCTVA (récupération de la TVA) pour 342 750 €, les excédents de fonctionnements d'1 million €.

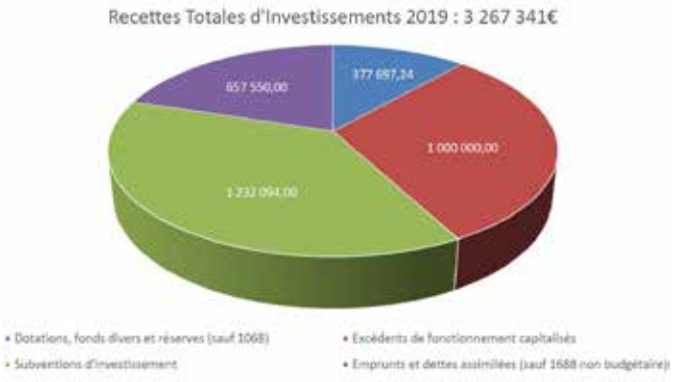

La dette reste faible :
La dette au 31/12 /2019 est de 2 075 056 €, soit 296 €/habitant à comparer au 823 €/habitant pour la moyenne des communes de France de même strate.
Quant à l'annuité de la dette (montant annuel des intérêts et du capital remboursé), elle est de 47 € et 3 fois inférieur à l'annuité moyenne des communes de même strate.
Les intérêts d'emprunts continuent leur baisse, avec des emprunts actuels où les taux sont très bas.

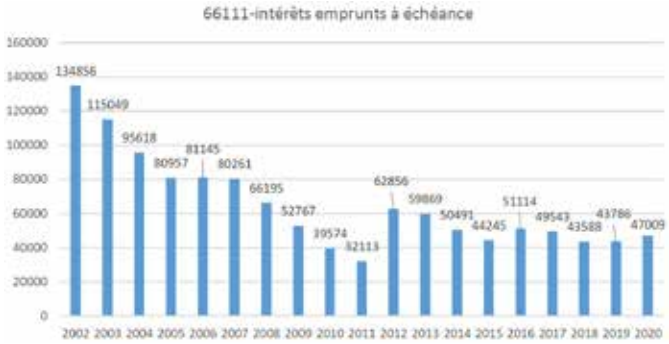

Le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe

Les travaux d'aménagement se finalisent avec un montant de 339 521 € pour 2019, et des ventes commencent pour 1 006 690 €.

Résultat Global de l'année 2019 :

L'exercice consolidé de 2019 montre une capacité d'autofinancement de 1 530 942 € en progression de 280 201 € par rapport à 2018.
L'épargne nette à 1 807 427 € avec les recettes réelles d'investissements permettent de financer 73% de nos dépenses d'investissements. Le solde est prélevé sur le fonds de roulement consolidé qui se monte à 1 700 474 € contre 2 641 809 € en 2018.
La commune de Saint Julien conserve peu d'endettement. Les annuités par habitant sont également faibles, et un autofinancement net important. De plus l'autonomie financière est de 50%, donc une capacité de désendettement rapide. Aussi, la situation financière de la commune permet de poursuivre son fonctionnement sans difficulté et facilitent le financement des investissements à venir.
Le fonds de roulement a certes baissé, mais reste suffisant pour le fonctionnement communal et les services aux Sancéens : crèche, périscolaire, centre de loisirs, école de musique, bibliothèque, activités sportives, espaces verts, voiries, police municipale. La gestion financière de la commune permet à Saint Julien les Villas d'être une commune où il fait bon vivre.

De nouveaux arbres dans la commune

Nos jardiniers amateurs avec Arthur, le jardinier et Valentin

À l'arrière de la nouvelle cantine Robin Noir un terrain clôturé d'environ 500m² était disponible...
À la demande des animateurs du centre de loisirs, plusieurs arbres fruitiers viennent d'être plantés par Arthur - notre jardinier des Services Techniques - avec l'aide des enfants, encadrés par Valentin.
Pommier, prunier, cerisier, figuier n'attendent qu'à fleurir pour sensibiliser et faire comprendre à nos enfants les enjeux écologiques de notre patrimoine.
Mais le plaisir arboricole de la récolte restera sûrement le plus passionnant.
Alors, vivement le temps des tartes et des compotes !!!

Clairière des châtaigniers

Il faudra attendre surement quelques années avant de se régaler d'une bonne poêlée de châtaignes. Mais il faut bien planter avant de récolter.
Sur le Chemin des Nichoirs, au bout d'un chemin de paillage bois, une clairière vient d'être créée et cinq scions de châtaigniers attendent pour grandir.
Alors, patience et à bientôt. ●

Mini terrain de basket

Depuis quelques semaines nos jeunes ados adeptes du ballon de basket ont trouvé un espace pour s'initier à leur jeu favori.
Un terrain de 14 m avec des paniers à 2,44 m (8 pieds), situé dans le parc Grimont à coté du ministade, vient d'être mis en place par les services techniques municipaux.

Votre bulletin municipal change dans le fond et dans la forme !

500 KG
d'économie de papier / an

Sur la forme, le visuel du Sancéen change légèrement. Nous aérons la présentation en supprimant les longs textes pour privilégier des articles plus concis avec photos. Les informations importantes de certains articles seront présentées de manière plus visibles. Le papier que nous utilisons désormais est légèrement plus léger (115g/m2 contre 130g/m2 auparavant). Ce changement permet de gagner 118 kg de papier à chaque tirage du Sancéen, soit près de 500 kg par an.
Le papier répond aux normes PEFC / FSC, ce qui signifie que le papier utilisé pour imprimer ce bulletin municipal provient de forêts durablement gérées. Un nombre d'arbres supérieur à ceux coupés est donc replanté. De ce fait, la superficie des forêts augmente, ce qui permet d'emprisonner plus de CO2.
L'autre impact de ce changement est financier. Grâce à ce changement, nous maîtrisons mieux les coûts de production du journal, ce qui permet d'investir sur d'autres supports de communication.

Sur le fond, votre journal municipal évolue également. Notre souhait est de rendre sa lecture plus dynamique et plus intéressante. De ce fait, nous prévoyons de moins focaliser nos éditions sur une rétrospective des événements passés au profit de dossiers plus complets avec interviews, photos, etc. Pour ce faire, un comité de rédaction a été mis en place pour gérer au mieux l'élaboration de la nouvelle formule du Sancéen. Pour ce premier numéro, notre dossier devait se concentrer sur l'installation du nouveau conseil municipal. Vous y trouvez donc 3 pages consacrées à ce sujet, avec le trombinoscope des 29 nouveaux élus, les membres des nouvelles commissions ainsi qu'une interview d'une nouvelle élue, Angélique Lespinasse, - adjointe à la communication. La situation exceptionnelle que nous avons vécu ces dernières semaines nous a également poussé à faire un second dossier pour expliquer les incidences de la crise du covid-19 sur notre commune, ainsi que les actions menées par la municipalité pour répondre à cette crise.

Dématérialisation et économies

En plus du changement de papier pour le bulletin municipal, le conseil municipal a voté la généralisation des convocations dématérialisées pour ce prochain mandat. Ce changement va permettre de gagner plus de 5000€ en papier, encre et affranchissement, sans compter l'économie de temps de travail pour les agents en charge de ces convocations. Ce gain, permet largement de financer l'achat des quelques tablettes manquantes pour équiper l'ensemble des élus. Ces deux mesures devraient permettre d'économiser plus de 5 tonnes de papier pendant les 6 prochaines années.

5 tonnes
de papier économisé sur 6 ans

Sénior

Pendant ce temps, à la résidence de la Moline...

École de musique municipale de Saint-Julien-les-Villas

C'est avec honneur et plaisir qu'au mois de janvier, les résidents ont accueilli l'orchestre de l'école de musique municipale de Saint-Julien-les-Villas. Cet après midi musical a émerveillé nos séniors qui ont fredonné de belles chansons. Ils souhaitent que cette représentation soit renouvelée l'année prochaine.

Repas à thème

Toujours au mois de janvier, la résidence a organisé un repas à thème sur la Normandie. Le menu était composé de produits de terroir, appréciés par les résidents. À cette occasion, une belle décoration ornait la salle de restauration. L'après midi s'est finalisé par un quizz sur la Normandie.

Sortie au restaurant

Au début du mois de février, la directrice de l'établissement, l'animatrice et les bénévoles de l'Ehpad de la Moline ont accompagné une quinzaine de résidents au restaurant Léon à Villechetif. Pour nos ainés, c'est important de prendre le temps de s'organiser, de se préparer à sortir, de se retrouver dans un autre contexte et dans un cadre agréable.
C'est un plaisir de pouvoir sélectionner des menus de leur choix. La majorité des résidents ont opté pour les moules et frites « maison » bien chaudes, sans oublier la bière pression. Et pour terminer ce bon festin, des sorbets ou gaufres ont été servis. Les résidents expriment le désir de réitérer ce projet.

Biscuits roses

La compagnie La Strada a présenté son spectacle cabaret lecture « Les biscuits roses » à la bibliothèque municipale. Elle a également proposé des ateliers lectures et échanges avec un groupe de résidents de la Moline, un groupe de l'Esat de Menois et divers inscrits. Chaque participant a pu lire un texte en prologue du spectacle. Une succession de croquis, d'esquisses, d'humeurs, de scènes de la vie ordinaire. C'est dans la convivialité que les 70 participants ont fini l'animation sur un temps de collation en dégustant crêpes, gaufres et… biscuits roses !

Succès pour le goûter des aînés

Jeudi 5 décembre 2019, le CCAS a convié nos ainés à la salle polyvalente pour le traditionnel goûter. Dans un esprit de fête, chaque personne présente a pu déguster brioche et autres viennoiseries accompagnées d'un café et repartir avec son colis de Noël.

200
participants

Le repas des aînés est reporté au 18 avril 2021

Un conseil des aînés dans la bonne humeur

À la fin de la réunion du conseil, nous avons délibéré sur les bancs et nous avons partagé un moment convivial autour de la fameuse « galette des rois ».
Pour plus d'informations : rejoignez-nous !

Contact : Mina El Rarbi
03 25 71
m.elrharbi@saintjulienlesvillas.fr

Travaux d'aménagement du Cœur de vie

Le montage du projet Cœur de vie, qui concerne les rues situées autour de la mairie ainsi que tout l'espace situé à l'arrière de celle-ci, continue et va se concrétiser dans les prochains mois.
Après l'Etude urbanistique réalisée en 2018, le projet est arrivé à l'étape incontournable pour tout projet d'ampleur : le Permis d'Aménager. Fruit de multiples discussions et échanges, ce document est constitué de nombreux plans qui traduisent les grands axes relevés et validés au cours de l'étude réalisée par le Cabinet troyen C3i.

583 954 € HT
Coût global de l'aménagement du parvis

Un projet en plusieurs phases

Au regard de l'importance et de l'étendue des travaux (plusieurs rues situées autour de bâtiments accueillant du public) et en considérant les coûts de réalisation, ce projet sera réalisé en différentes étapes et sur plusieurs années. Cette réalisation peut se résumer par les grandes lignes suivantes :
- Création d'un parc arboré à l'arrière de la Maison de l'Hôtel de Ville, pour apprécier l'ombre et la fraîcheur de grands arbres.
- Agrandissement de l'esplanade devant l'Auditorium pour en faire un lieu de vie culturelle et associative, dans lequel nos événements municipaux pourraient se réaliser (Fête de la Musique, Beau Dimanche…)
- Lieu de détente et de loisirs (bancs et brumisateur l'été).
- Transformer et convertir l'ancienne caserne des pompiers en une « halle de vie », utile pour abriter nos événements communaux et pourquoi pas un marché hebdomadaire.
- Agrandir le parking de la rue de Gentilly et le rendre accessible depuis la rue Gambetta en sécurisant le grand virage par un aménagement adéquat.
- Reconquête des berges de la Seine, et en faire un lieu végétalisé propice à la promenade

Début des travaux prévus en 2021. Cette prochaine phase s'oriente vers l'aménagement de la rue Gambetta (partie comprise entre la Poste et le cimetière) avec l'intégration d'une vélo-voie.

Phase 1 : Aménagement du parvis de la mairie et de la rue Fernand Ganne

Cette réalisation est considérée comme « la première pierre » du projet d'aménagement du cœur de vie. Depuis début mars, le parvis de la mairie est de nouveau accessible après plusieurs mois de travaux commencés en octobre 2019. Il est désormais difficile de s'imaginer ce secteur avant les travaux. Les plus attentifs d'entre vous se rappelleront qu'il a fallu faire appel à de gros engins pour faire disparaître un ancien garage ainsi que les clôtures de la maison située à côté de la mairie. Cette ancienne maison deviendra, au cours de l'été, la Maison de l'Hôtel de Ville où vous y trouverez l'accueil de

591 498 € HT
Coût global de la passerelle (études et travaux)

la mairie avec, entre autres : les services de l'Etat Civil.
La devanture de ce futur bâtiment a dû être repensée et totalement refaite pour en permettre l'accès à tous. Il s'est avéré plus logique et plus productif de travailler en même temps les devantures des deux bâtiments publics et ainsi faciliter les accès en supprimant l'ensemble des marches et autres obstacles. Cela a créé un lien facilité entre ces deux établissements ouverts au public grâce à un cheminement en pente douce situé sous les fenêtres de la façade gauche.
Cette grande surface plane, réalisée avec de la pierre de Rocheval permet de faire cohabiter des lieux de passages pour les piétons, des emplacements pour s'assoir et une piste cyclable qui reliera demain, la vélo-voie de l'avenue Terrenoire par la future passerelle du pont de l'Hôtel de Ville.
Nous avons profité de cette réfection du parvis pour intégrer de nouveaux massifs de verdure qui sont tous alimentés par un réseau enterré de tuyaux percés pour un arrosage ciblé, efficace et économe.
L'autre aménagement, qui n'est plus visible aujourd'hui, concerne le traitement des eaux de pluie. Pour répondre à cette problématique qui fait monter rapidement les niveaux de nos cours d'eau, il est demandé lors de tout nouvel aménagement de chercher à infiltrer les eaux de pluie dans le sol. Nous avons donc enterré d'immenses et profonds puisards à deux endroits, au regard des volumes d'eau à infiltrer.

Phase 2 : Traversée de la Seine par les piétons

Depuis de nombreuses années, la nécessité de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes empruntant le pont de l'Hôtel de ville faisait consensus. Passerelle ou encorbeillement sur le pont existant ? Au final, ça sera un mixte des deux. Une passerelle indépendante mais accolée au pont permettra d'augmenter la surface de la chaussée située sur ce dernier. Les voitures et les bus vont pouvoir se croiser aisément tout en créant une voie sécurisée et dédiée aux déplacements doux. Ce choix permet également une meilleure intégration de cette réalisation dans le paysage.

Avant que le permis d'aménager du projet Cœur de vie soit définitivement validé par les services de l'Etat, une réunion de présentation et d'échanges avec les habitants est prévue. La crise sanitaire risque fort de nous empêcher de nous réunir. Nous vous tiendrons donc au courant et adapterons de nouvelles modalités de concertation au besoin. ●

Rue Fernand Ganne

Cette rue va être réaménagée autour de 3 principes : améliorer la sécurité de nos enfants, végétaliser d'avantage nos rues et favoriser les déplacements doux. Ce sera donc la création devant l'école d'une traversée de rue sécurisée pour les enfants, d'une piste cyclable reliant la mairie et le parc Grimont et de trottoirs plus larges. De nombreuses plantations seront réalisées dont de grands arbres qui fourniront de l'ombre pendant les chaudes journées. Le terminus du bus disparaîtra de la vue des enfants. Nous réaliserons une réfection des deux parkings aux abords du gymnase Ganne. Début des travaux prévu pour mi-juin 2020 avec une livraison à la rentrée scolaire de septembre.

Coût global travaux : 657 998 euros HT

Rue de l'Egalité

Dans cette rue, peu de changements de prévus. Le terminus du bus de la rue Fernand Ganne va être déplacé et aménagé à la place de l'actuel parking des visiteurs du cimetière. Pour conserver du stationnement, la commune a acheté la parcelle située en face du cimetière, constituée de vieux bâtiments désaffectés. Le propriétaire fera son affaire de faire disparaître les bâtiments et les pierres entreposées afin de mettre à nu cette future propriété communale.

Travaux rue Jean-Jacques Rousseau

Nous prévoyons de refaire cette rue dans sa partie comprise entre la rue de Gentilly (derrière la bibliothèque) jusqu'à la rue de la Fable. La bande de roulement va être refaite et le trottoir élargi pour le rendre accessible à tous. Pour cela, il faudra faire disparaître les poteaux béton qui supportent les réseaux aériens d'électricité et installer de nouveaux candélabres sur le trottoir le plus étroit.
Nous intégrerons une nouvelle technique. Celle des trottoirs drainants qui permettront, du fait de leur composition spéciale, d'infiltrer les eaux de pluie dans le sol. Cela limitera le ruissellement de l'eau en surface qui fait monter relativement vite et fort le niveau de nos cours d'eau. Plusieurs îlots végétalisés seront créés en bord de chaussée pour absorber l'eau en excès et apporter des sources d'ombre et de fraîcheur lors des chaleurs de l'été.
Pour présenter ce projet aux riverains, une réunion publique était initialement prévue en mars. Celle-ci a dû être décalée en raison des contraintes sanitaires. Elle se réalisera quand le contexte aura évolué et que les instructions gouvernementales l'autoriseront. Début des travaux prévus pour l'automne 2020.

Montant des travaux : 446 845 euros HT

Travaux rue des vannes

La réfection de cette rue était inscrite dans le bugdet prévisionnel pour l'année 2021. Mais au préalable, nous voulions mener une étude sur la circulation actuelle pour déterminer les possibilités d'aménagement de cette rue. Un relevé du trafic automobile a été commandé auprès d'un cabinet spécialisé et est en passe d'être réalisé grâce à des capteurs dans la rue des vannes et aux alentours. Le confinement nous a contraint à décaler cette étude au mois de septembre prochain.
Affaire à suivre…

Travaux du COPE au Château des Cours

Tâche réalisée tous les 15 ans, le COPE Saint Julien-Rosières-Bréviandes a fait remplacer l'ensemble des compteurs des abonnés du quartier du Château des Cours. Le collier de prise en charge de la canalisation principale, le tuyau de branchement du compteur, le maillage et les vannes existantes ont été changés. Cela a permis de vérifier l'état des canalisations et de remplacer tous les branchements chez l'abonné.
Ces travaux, réalisés grâce au SDDEA, CEREG et Eiffage, ont commencé en mai 2019 et sont arrêtés depuis mars 2020. En effet, le COVID 19 bloque le remplacement et la mise en eau de la canalisation fortement endommagée de la rue Nicolas Remond.

A vérifier !

Permanence conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN
Jeudi
À l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Marie : 08h45 à 12h - 03 25 81 20 54
À l'espace Sénardes : 14h15 à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social
Mardi après-midi sur rdv au 03 25 46 44 73

CCAS
Contact : Béatrice Guyot 03 25 71 79 38

Police municipale
Numéro de la patrouille : 06 75 21 42 06

Déchets verts :

Les sacs de tri
Récupérez-les au centre technique municipal : 65 rue Carnot, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h40

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas
Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89
Horaires d'ouverture :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 15h à 19h
- mardi : fermé
- samedi : 9h à 19h
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.
L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux particuliers

Ouverture du cimetière
Du 1 mars au 1 novembre : 8h00-18h30
Du 2 novembre au 28 février : 8h00-17h30
Les 1er et 2 novembre : ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h00

Les passeports et cartes d'identité
Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune
Prenez RDV au 03.25.71.79.30

Naissances
Toutes nos félicitations aux parents!

Novembre 2019 : 11 : Hugo AMBLIN,
15 : Louis CHALLIER,
15 : Théodore CINGET,
15 : Isaline CINGET
Décembre 2019 : 21 : Maël HERVAULT FAUCHOT,
30 : Maëlan CROISÉ
Janvier 2020 : 8 : Matéo ROLLET,
15 : Gaston BROCARD
Février 2020 : 01 : Mila COLLIN,
07 : Ilyes BOUJERADA,
16 : Ethan BARRIERE
Mars 2020 : 03 : Noémie ZOTT,
10 : Ariane BAUVOIS MADELÉNAT,
16 : Nesta FONTAINE,
23 : Jules AUBRY BENAERENS
Avril 2020 : 10 : Léna VINCENT,
13 : Mohammed-Mehdi MALJOKU,
13 : Kenayah MULAMBA,
23 : Lynaya THEVENIN,
24 : Faustine HAENTJENS

Mariages
Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

Décembre 2020 : 14 : Samuel COLLOT et Laetitia MOUGIN,
28 : Alban GUILLIER et Isabelle LAURENT
Février 2020 : 01 : Nabil LABIDI et Laura BONNET,
29 : Olivier JOUAULT et Marjolaine BRANDYS

Décès
Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Octobre 2019 : 30 : Françoise CORNITTE veuve BERNARD, 89 ans
Novembare 2019 : 06 : Janine GODEFERT épouse STAUDER - 81 ans,
08 : Jean-Pierre BURGUNDER - 71 ans,
14 : Madeleine GAULTIER veuve PROTAT - 89 ans,
17 : Ginette BARDONNET veuve MICHEL - 91 ans,
20 : Claude VICTOR épouse CREUX - 89 ans,
29 : Johan POINSOT - 42 ans,
29 : Claude DUPONT - 86 ans
Décembre 2019 : 1er : Marc ZAVARSKY - 51 ans,
09 : Jean MULLER - 96 ans,
11 : Léon IMBERT - 86 ans,
14 : Hugues MASSON - 96 ans,
19 : Muriel HÉMON - 64 ans,
20 : Julien AZIÈRE - 83 ans,
31 : Alexandrine KARATCHEWOUJEWA veuve BAUER - 96 ans
Janvier 2020 : 05 : Réjane LARUE épouse MANGOT - 70 ans,
06 : Yvonne COLLOT veuve MULLER - 86 ans,
13 : Armanda NEVES veuve FERREIRA de MOURA - 83 ans,
19 : Monique VIOLETTE veuve CHÂLONS - 88 ans,
19 : Bernard MAURAUX - 86 ans,
19 : Simone DORIAN veuve KROENER - 89 ans,
22 : Bernard LEVASSEUR - 78 ans,
25 : Robert CREUX - 92 ans
Février 2020 : 13 : Jean PEIGNOT - 89 ans,
18 : Rolande FUCHER - 78 ans,
19 : Jean PAWLICKI - 88 ans,
25 : Pierre DURAND - 69 ans,
27 : Jacqueline VERDIERE veuve MANCHI - 90 ans,
27 : Jean-Michel MARTIN - 52 ans
Mars 2020 : 05 : Bruno BAYEN - 52 ans,
05 : Françoise LHEMERY, épouse FOUTELET - 45 ans,
05 : Maryse SCHWARTZ veuve DEBRIE - 77 ans,
11 : Jean RICARD - 87 ans,
19 : Robert BOURCY - 91 ans,
27 : Christian HAXAIRE - 69 ans,
31 : Denis GODET - 71 ans
Avril 2020 : 02 : Yvette GHERABA veuve GAUDARD - 87 ans,
08 : Jacques GUERAULT - 83 ans,
14 : Marcelle GEBEL veuve GAUROY - 92 ans,
19 : Christian CARNEY - 72 ans

Technicien de maintenance
Livreur
Infirmière
Agriculteur
Agent espaces verts
Pharmacien
Aide soignante
Garagiste
Couturière
Professeur des écoles
Ambulancier
Agent démographique
Livreur de journaux
Enseignant
Médecin
Magasinier
Bonnetier
Caissière
Facteur
Vendeur
Chauffeur de taxi
Convoyeur de fonds
Journaliste
Policier
Maker 3D
Chauffeur
Conducteur de train
Brancardier
Chirurgien
Boucher
Sapeur pompier
Éboueur
Gynécologue
Anesthésiste
Assistante maternelle
Banquier
Gendarme
Imprimeur
Commerçant
Primeur
Boulanger
Sage femme
Agent de propreté
Conducteur poids lourds
Buraliste
Educateur
Agent de service
Horticulteur
Pompiste
Agent régulateur
Chauffeur de bus

Merci aux personnes qui ont travaillé pour nous pendant la crise !

La ville de Saint-Julien-les-Villas a témoigné son soutien à ceux qui luttent chaque jour contre le Covid 19. Chaque soir la façade de la mairie s'est illuminée en bleue pour rendre hommage à tout le personnel soignant.